

BORDEREAU ANNUEL DES CONTRIBUTIONS FORMATION PROFESSIONNELLE DU BTP

ENTREPRISES DE 11 SALARIES ET PLUS

**CE DOCUMENT DOIT ETRE RETOURNE A PROBTP COTISATIONS 93901 BOBIGNY CEDEX 9 AU FORMAT PAPIER
AVANT LE 25 JANVIER 2019.**

Raison sociale : ENTREPRISE

SIRET :

CADRE A COMPLETER IMPERATIVEMENT

Effectif moyen annuel : Hommes Femmes Activité principale :

Convention Collective : Bât TP Autre (préciser) :

ASSIETTE 2018 SERVANT AU CALCUL DES COTISATIONS CONSTRUCTYTS OPCA DE LA CONSTRUCTION

Total des salaires 2018 (salariés pour lesquels vous cotisez à une caisse de congés payés)	A
Majoration au titre des congés payés (A x 11,5 %).....	B
Total des salaires 2018 (salariés pour lesquels vous ne cotisez pas à une caisse de congés payés).....	C
TOTAL SALAIRES BRUTS NON PLAFONNES (A + B + C)	D

CONTRIBUTION LEGALE CONSTRUCTYTS OPCA DE LA CONSTRUCTION HORS COMPTE PERSONNEL FORMATION (CPF)

TOTAL DES SALAIRES (D x Voir Notice %).....	E
--	---

COMPTE PERSONNEL FORMATION (CPF) CONSTRUCTYTS OPCA DE LA CONSTRUCTION

TOTAL DES SALAIRES (D x Voir Notice %).....	K
--	---

**CONTRIBUTION CONVENTIONNELLE CONSTRUCTYTS OPCA DE LA CONSTRUCTION
CONCERNANT LES ENTREPRISES DU BATIMENT ENTRE 11 ET 299 SALARIES**

Total des salaires 2018 sans indemnités de caisse de congés payés ((A + C) x Voir Notice %).....	L
--	---

MONTANT TOTAL DES COTISATIONS 2018 DU A CONSTRUCTYTS OPCA DE LA CONSTRUCTION

Montant H.T. (E + K + L).....	M
Montant TVA (M x 20,00 %).....	V
Montant T.T.C (M + V).....	W

CONTRIBUTION LEGALE 1% CIF CDD

Assiette 2018 : Total des salaires CDD 2018 avec indemnités de congés payés (voir notice)	N
Montant H.T (N x 1 %).....	O
Montant TVA (O x 20,00 %).....	X
Montant T.T.C (O + X).....	Y

OBLIGATOIRE Date, cachet et signature de l'entreprise :